

Date : Paris, le 17 mars 2020

Bonjour à toutes et tous,

Notre pays est engagé depuis quelques semaines dans une crise sanitaire sans précédent. Les mesures de protection prises par le Gouvernement pour freiner la diffusion du virus sont elles-mêmes exceptionnelles. Elles vont nous conduire à adapter notre fonctionnement interne de manière profonde au cours des prochaines semaines.

Notre premier objectif consiste évidemment à respecter strictement les consignes sanitaires afin de protéger au mieux chacune et chacun de vous, et plus largement contribuer à la réduction du risque épidémique. C'est ainsi que nous prenons toutes les mesures nécessaires pour basculer, le plus rapidement possible, le maximum de collaborateurs en télétravail, dans l'ensemble du réseau comme à la Caisse nationale.

Nous devons cependant concilier cet impératif avec une autre priorité : rester en capacité d'exercer nos missions essentielles au service du système de soins et de la protection des personnes malades.

Notre pays traverse en effet une épreuve inédite en termes de santé, et il importe qu'elle ne se double pas d'une crise plus large, celle d'une dégradation de nos grands services publics.

Notre institution doit donc être capable de maintenir son activité dans nos grands domaines prioritaires. Certaines activités pourront être suspendues au regard des circonstances. Mais d'autres, liées notamment à la continuité des droits et au service des prestations, doivent impérativement être garanties. De même, si nos modalités de contacts doivent s'adapter, avec la fermeture de nos accueils, nous devons maintenir absolument nos canaux téléphoniques et mail pour répondre aux sollicitations potentiellement nombreuses de nos différents publics (assurés, professionnels de santé, entreprises). Tout ceci suppose enfin de pouvoir préserver autant que possible le fonctionnement de nos outils informatiques.

Il pourra ainsi arriver que des collaborateurs affectés aujourd'hui sur certaines missions soient sollicités pour venir en appui d'autres collègues sur des processus critiques.

Sauf pour quelques missions essentielles qui justifieront la présence des équipes sur leur lieu de travail (ex. gestion des flux entrants), la règle sera de rester chez soi et de télétravailler. Nous aurons cependant besoin de plusieurs jours pour développer nos capacités techniques et accroître fortement le nombre de collaborateurs en télétravail, en priorisant d'abord ceux qui sont en charge de nos missions les plus névralgiques. Cela pourra donc conduire certains d'entre vous à devoir continuer d'ici là à travailler sur votre site habituel.

J'y insiste, la crise nous impose d'adopter des mesures de précaution indispensables. Mais elle nous impose tout autant de rester tous mobilisés, individuellement et collectivement, afin de ne pas laisser nos assurés sans réponse ni solution ou encore moins, de revenu de remplacement.

Nous devons aussi rester solidaires et attentifs à chacune et chacun, au sein de tous les collectifs de travail, malgré la distance mais aussi la difficulté de la situation.

Je mesure combien cette période peut être source de crainte, pour nous tous et nos proches.

Je n'ai aucun doute sur le fait que nous saurons faire face tous ensemble à cette épreuve.

Je vous prie de croire, Madame et Monsieur, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

*Très cordialement à tous et à toutes*



Nicolas REVEL